

01

Le lycée après la 3ème

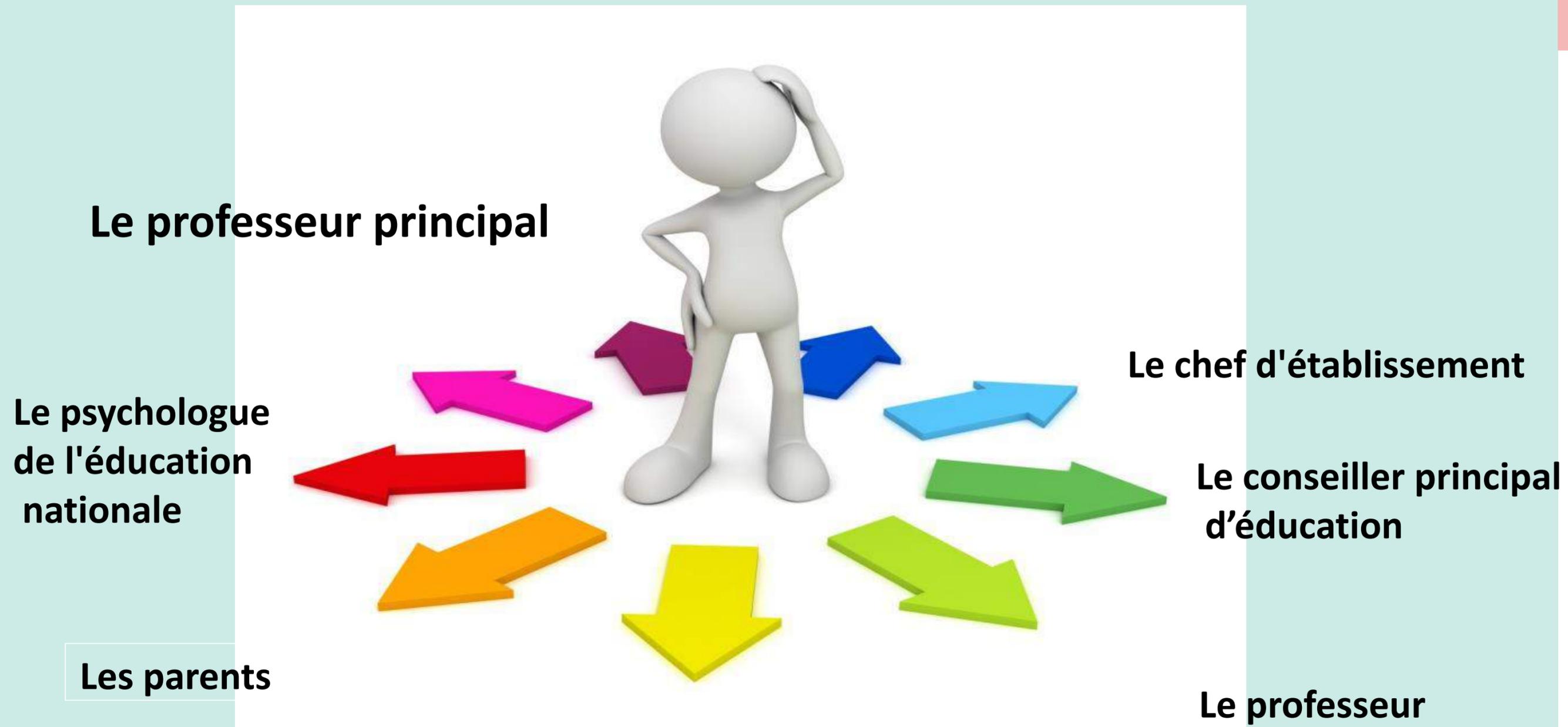


POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



Accompagnement des élèves

02



Les acteurs de l'orientation

L'accompagnement à l'orientation engage les équipes éducatives des établissements, la Région et les acteurs du monde économique et professionnel.

Accompagnement des élèves

Le Psy EN

03

Connaissance
de soi

Connaissance
des
formations

Connaissance
des secteurs
professionnels
et des métiers

Les 3 facteurs déterminant les choix d'orientation

Les supports des procédures

04

3 téléservices pour suivre les procédures par période :

- **D'orientation** – : brique « orientation » du portail
- **D'affectation** – : brique « affectation après la 3e » du portail
- **D'inscription** – : brique « inscription en ligne » du portail

Un mode de connexion : <https://mon-e-college.loiret.fr> à partir du compte **parents**



Le calendrier de l'orientation et de l'affectation

A la fin du 2^e trimestre ou du 1^{er} semestre : la phase provisoire

05

Vous formulez
des **intentions
d'orientation**

2de GT
2de professionnelle
1^{re} année de CAP

Le conseil de
classe émet un
avis provisoire

favorable,
défavorable ou
réservé

Le calendrier de l'orientation et de l'affectation

A la fin du 2^d semestre ou du 3^e trimestre : la phase définitive

06

Vous formulez
des demandes
d'orientation

Propositions
du conseil de
classe

Il peut également formuler
une proposition pour une
voie non demandée.

Réponse de la famille :

- ✓ vous acceptez la proposition du conseil de classe, elle devient décision d'orientation définitive
- ✓ vous n'acceptez pas la proposition du classe :
 - Demande de maintien
 - Rencontre avec le ou la principal.e de l'établissement

Le calendrier de l'orientation et de l'affectation

A la fin du 2^d semestre ou du 3^e trimestre : les vœux d'affectation

07

Vous formulez jusqu'à 10 vœux d'affectation.

- Un vœu d'affectation = 1 formation dans 1 établissement
- Les vœux d'affectation doivent être conformes à la décision d'orientation
- Les vœux d'apprentissage ne sont pas traités par l'application, vous devez rechercher un contrat d'apprentissage et contacter le CFA
- Les vœux vers les établissements privés (y compris MFR) : il faut parallèlement prendre contact avec l'établissement souhaité

Le calendrier de l'orientation et de l'affectation

Fin juin – début juillet : les résultats de l'affectation et l'inscription

08

Les vœux conformes à la décision d'orientation ont été traités par l'application « Affelnet lycée ».

Vous vous connectez aux téléservices, pour prendre connaissance de l'affectation de votre enfant.

Vous vous connectez au service d'inscription en ligne pour pré-inscrire votre enfant dans l'établissement d'accueil (établissements publics de l'académie d'Orléans-Tours).

Les principes de l'affectation

09

Affectation en 2de générale et technologique dans les établissements publics

L'affectation se fait en principe **sur le lycée de secteur** qui est déterminé par le lieu d'habitation.

Cependant d'autres vœux peuvent être saisis avant.

Alors, le dernier vœu est obligatoirement la 2de GT du lycée de secteur.

Pour les élèves appartenant au « multisecteur », les 3 établissements doivent impérativement être classés par ordre de préférence. La priorité sera toujours donnée aux élèves du secteur.

Concerne les lycées :

- Jean Zay
- Benjamin Franklin
- Pothier.

Les principes de l'affectation

10

Affectation en 2de professionnelle ou 1^{re} année de CAP des établissements publics

Il n'y a pas de secteur :

Possibilité de se porter candidat dans tous les établissements de l'académie.

L'affectation en 2de professionnelle « familles de métiers » : le choix de la spécialité se fait à l'entrée en 1^{re}.

Attention : certaines spécialités rares ont un recrutement particulier qui se fait sur test et/ou entretien en amont de l'affectation.

Les principes de l'affectation

Affectation en 2de professionnelle ou 1^{re} année de CAP ou 2de générale et technologique des établissements privés

- Vous devez contacter l'établissement pour un entretien en vue de l'admission de votre enfant.
- Le vœu est renseigné et saisi dans l'application.

12



Le lycée pro : un tour d'horizon

UNE CULTURE DE L'ENTREPRISE

Périodes de Formations en Milieu Professionnel
(PFMP) → 22 semaines en BACPRO
→ 13 semaines en CAP

- ✓ Une posture professionnelle
- ✓ Des compétences métiers
- ✓ Des plateaux techniques performants
- ✓ Une mixité des parcours



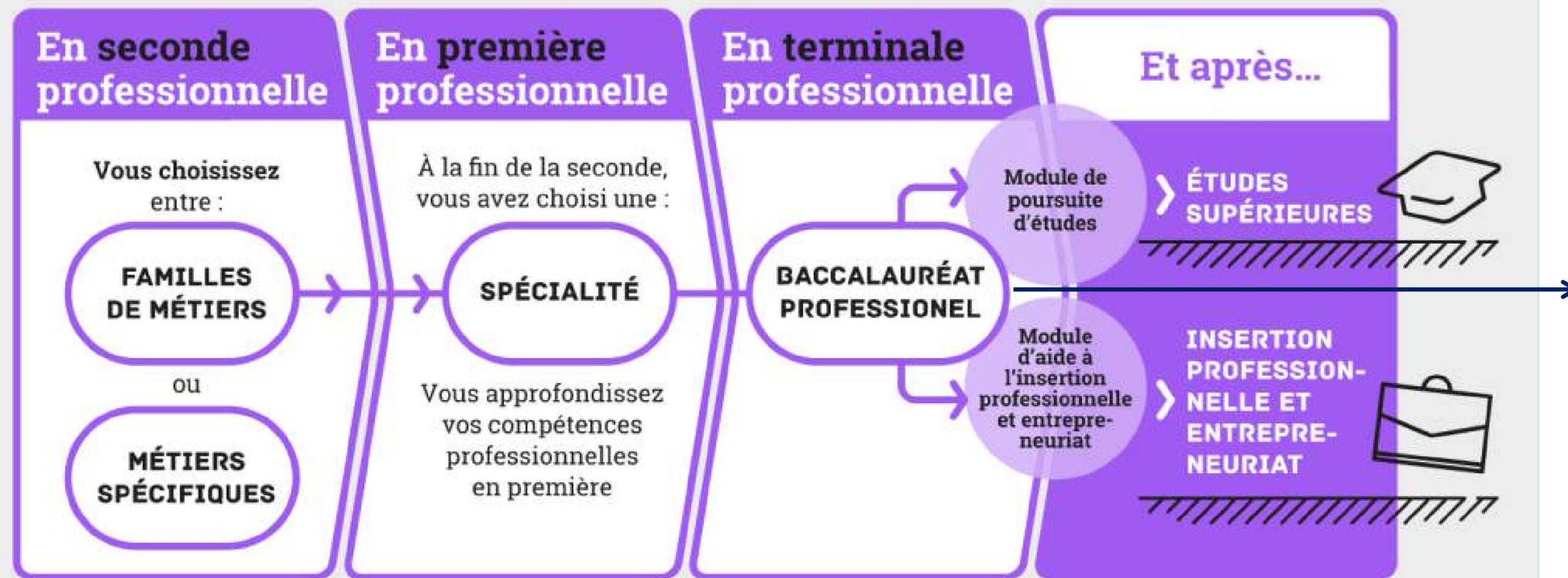
Le lycée pro : un tour d'horizon

UN ENSEIGNEMENT PRAGMATIQUE ET ADAPTÉ

- ✓ Des effectifs réduits
- ✓ 50% de pratique professionnelle
- ✓ Des enseignements généraux liés à la spécialité
- ✓ Une orientation progressive avec les **familles de métiers**
- ✓ Des **co-interventions**
- ✓ La **réalisation d'un chef d'oeuvre**
- ✓ Une ouverture à l'international : **ERASMUS+ - Section**
€

Le baccalauréat Pro

14



Des épreuves ponctuelles

Des Contrôles en Cours de Formation (CCF)

Des PFMP certificatives

Un chef d'oeuvre



Le lycée pro : des perspectives d'avenir

DES POURSUITES D'ÉTUDES APRÈS LE BAC

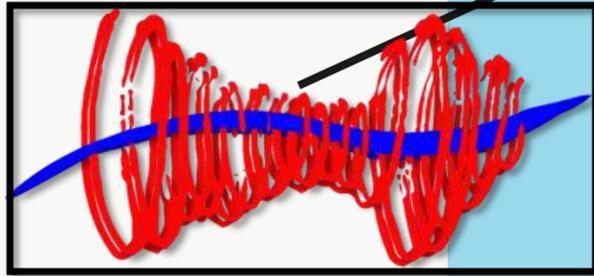
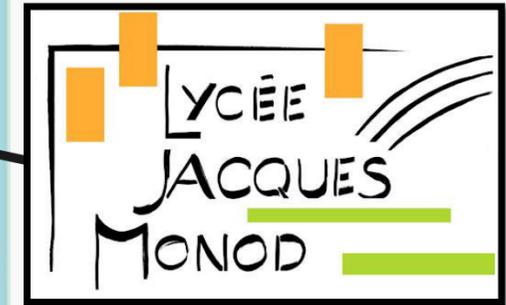
- 49% des élèves poursuivent leurs études :
BTS , BUT, Mention complémentaire,
Certification professionnelle, Ecole spécialisée
Master à l'université (Taux de réussite très faible)

UNE INSERTION PROFESSIONNELLE FACILITEE

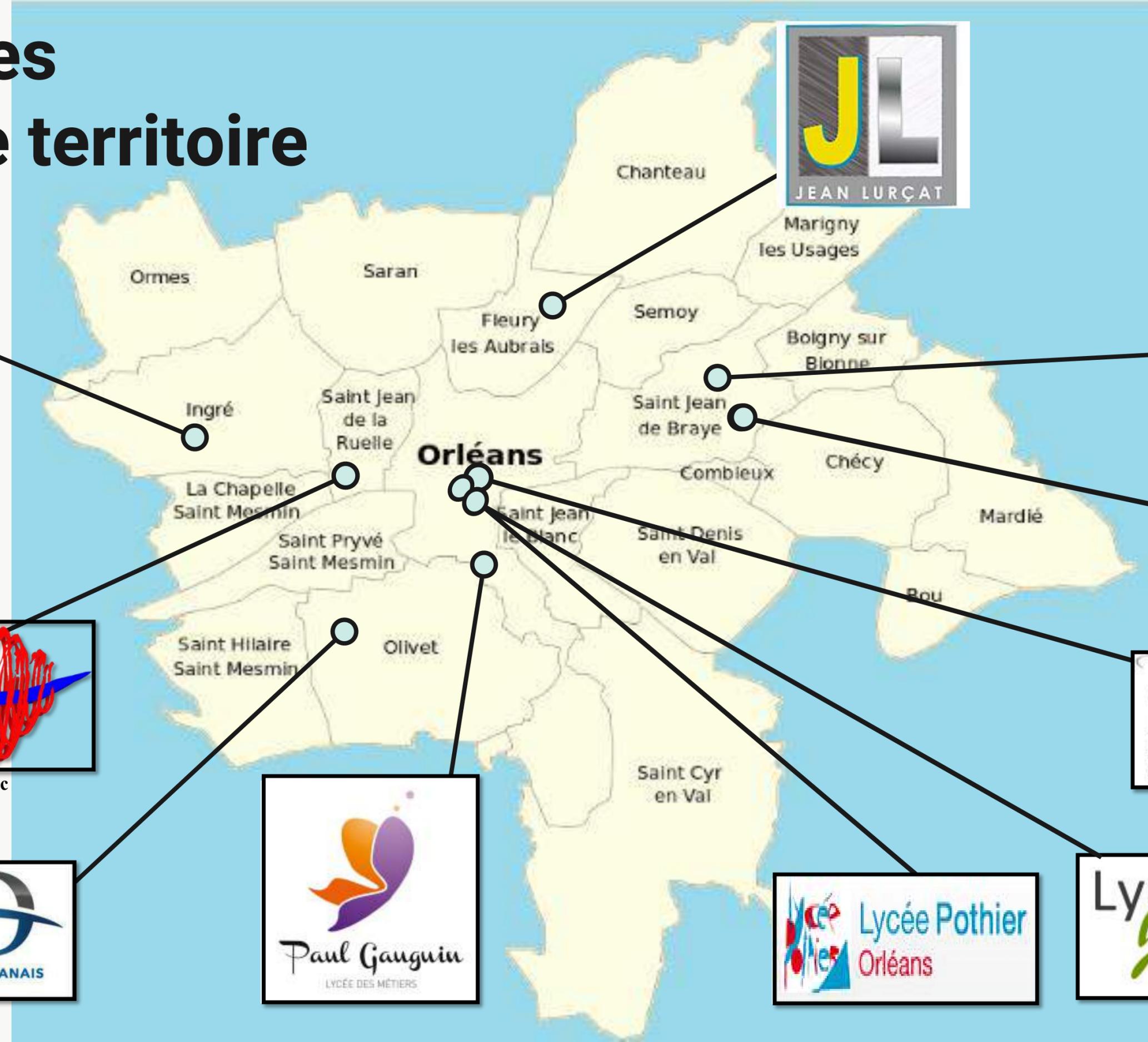
- 45% en emploi après 12 mois
- Réseau PFMP → CDD puis CDI
- Niveau de formation élevé = chances ++

Les lycées sur notre territoire

16



Lycée Maréchal Leclerc



Orléans

Le lycée pro : sur notre territoire



17



La 2^{de} générale et technologique

La 2^{de} générale et technologique depuis la rentrée 2019

Enseignements communs à tous les élèves	Horaires
Français	4 h
Histoire - Géographie	3 h
LVA et LVB (3h LVA + 2,5 LVB)	5 h 30
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Mathématiques	4 h
Physiques – chimie	3 h
SVT	1 h 30
Sciences numériques et technologie	1 h 30
Enseignement moral et civique	18 h / an
EPS	2 h
TOTAL hors accompagnement	26 h 30
Accompagnement personnalisé - accompagnement à l'orientation et heure de vie de classe	54 h à titre indicatif

Section européenne

En 2^{nde}

1 heure qui s'ajoute aux 2,75 heures d'anglais

Deux DNL en 2^{nde}:

- 1h en Sciences économiques et sociales
- ou
- 1h en Sciences de l'Ingénieur

Les élèves de 2^{nde} entrent en section européenne en cycle terminale

Pôles Espoirs

3 pôles espoirs

- Handball filles
- Judo garçons
- Gymnastique rythmique

3 sections sportives

- Handball garçons
- Arbitre basket mixte
- Rugby mixte

Options

3h par semaine pour les options à caractère généraliste

- Langue vivante C – Chinois
- Cinéma audio-visuel

1h30 / semaine pour les enseignements optionnels technologiques

- CIT et SI : création innovation technologique et sciences de l'ingénieur
- Management et Gestion

Section européenne, Pôles espoirs et sections sportives et options

Section européenne

En 2^{nde}

1 heure qui s'ajoute aux 2,75 heures d'anglais 1

Deux DNL en 2^{nde}:

- 1h en histoire-géographie / Espagnol
- 1h en mathématiques et SVT / Anglais

Les élèves de 2^{nde} entrent en section européenne en cycle terminal

Pôles Espoirs

1 pôle France

- Judo garçons

1 section sportive 3h / semaine

- Arbitre basket mixte

Options

3h par semaine pour les options à caractère généraliste

- Langue vivante C – Russe
- Arts plastiques
- Cinéma audio-visuel

1h30 / semaine pour les enseignements optionnels technologiques

- Management et Gestion

Section Internationale Britannique

- 1) un enseignement d'approfondissement culturel et linguistique en anglais (littérature, civilisation) d'une durée de 4h en seconde
- 2) Un enseignement de « connaissance du monde » enseigné en anglais, qui s'appuie en partie sur un projet à mener par l'élève avec un partenaire étranger, à raison de 2h hebdomadaires (à partir de la classe de première)
- 3) L'histoire et la géographie sont enseignées en anglais à raison de 2h hebdomadaires, qui s'ajoutent à 2h d'HG en français, 4h pour cet enseignement au total

Option Musique à recrutement académique

3h par semaine

**Puis possibilité de poursuivre
la spécialité musique en
Première Générale**

Options

3h par semaine pour les options à caractère généraliste

- Langue vivante C – Portugais
- Théâtre
- Danse
- Latin et/ou grec

1h30 / semaine pour les enseignements optionnels technologiques

- Management et Gestion

Total horaires en classe de 2nde

- sans option, sans section européenne : 26h30
- avec 1 option de l'enseignement général : 29h30
- Avec 1 option de l'enseignement technologique : 28h
- Avec 1 option de la voie générale et une option de la voie technologique : 31h30
- Avec la section européenne sans option : 28h30

Si on cumule les options et la section européenne : 33h

APRÈS LA SECONDE : VOIE GÉNÉRALE OU TECHNOLOGIQUE ?

- À la fin de l'année de seconde, chaque élève est orienté, après avis du conseil de classe :
 - Vers une série de la **voie technologique**
- ou
- En **voie générale**, auquel cas il choisit ses **enseignements de spécialité** pour la classe de première, après recommandations du conseil de classe
-
- Dans les deux voies, possibilité de choisir des enseignements optionnels

Voie générale

La première et la terminale

Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	16 h	15 h 30

Enseignements optionnels

- > Un enseignement en première
Deux enseignements possibles en terminale
- > Libre choix
- > Durée **3 h**

Dès la première :

LANGUE VIVANTE C

ARTS

EPS

LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ

En terminale uniquement :

MATHÉMATIQUES EXPERTES

MATHÉMATIQUES COMPLÉMENTAIRES

DROIT ET GRANDS ENJEUX DU MONDE CONTEMPORAIN

Enseignements de spécialité

	Au choix 3 spécialités	Au choix 2 spécialités
	Première	Terminale
ARTS	4 h	6 h
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h	6 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6 h
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h
MATHÉMATIQUES	4 h	6 h
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h	6 h **
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h
	12 h	12 h

* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques

** Avec un complément de 2 h en physique

1

Des enseignements communs**OBLIGATOIRE**

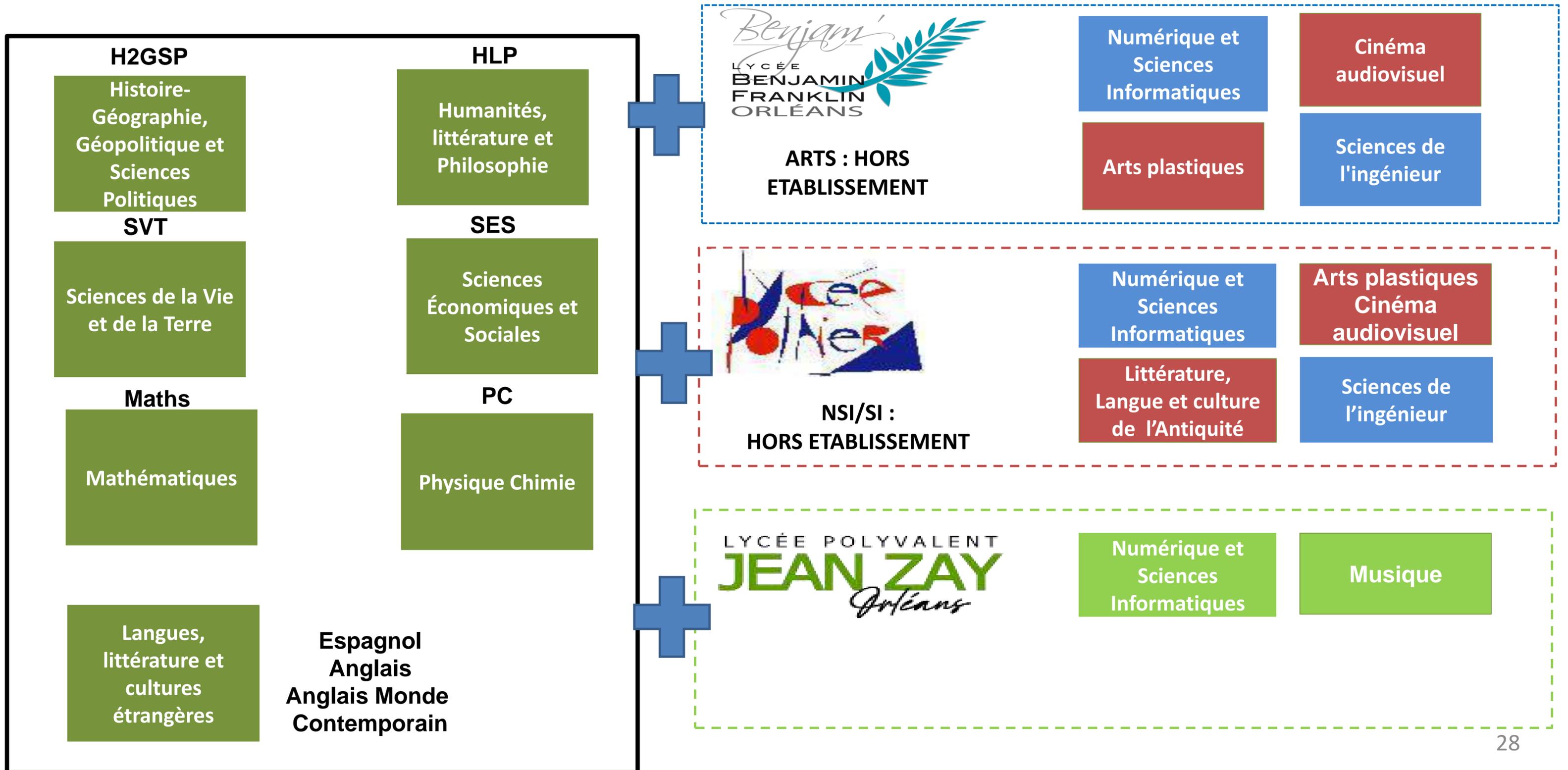
2

Enseignements de spécialité choisis par les élèves**OBLIGATOIRE****3 SPÉCIALITÉS AU CHOIX EN 1^{ère}**
2 SPÉCIALITÉS AU CHOIX EN Terminale

3

Des enseignements optionnels**NON OBLIGATOIRE****1 option en 1^{ère}**
2 options en Terminale

Les enseignements de spécialités proposés à la rentrée 2023



■ Les enseignements de spécialité proposés dans les autres établissements :

- Biologie écologie (dans les lycées agricoles uniquement)
- Arts (Danse, Théâtre, Histoire des arts)

Les options proposées à la rentrée 2023

Première et Terminale

Uniquement en Terminale



Arts

Cinéma
Audiovisuel



Mathématiques

Mathématiques complémentaires

Mathématiques expertes

DGEMC

Droits et Grands Enjeux du Monde Contemporain



LLCA

Latin
Grec

LVC

Russe

Arts

Arts pratiques
Cinéma
Audiovisuel



Mathématiques

Mathématiques expertes

Mathématiques complémentaires

LYCÉE POLYVALENT



LLCA

Latin
Grec

LVC

Portugais

Arts

Danse, Théâtre,
Musique

LYCÉE POLYVALENT



Mathématiques

Mathématiques complémentaires

Mathématiques expertes

DGEMC

Droits et Grands Enjeux du Monde Contemporain

Mathématiques
POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

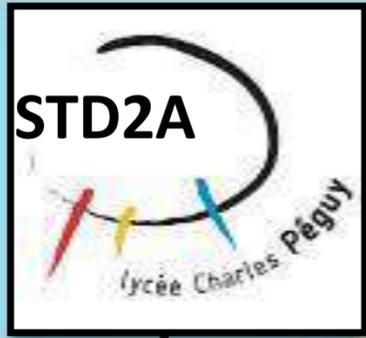
Voie technologique

La première et la terminale

Les lycées GT sur notre territoire



STI2D /
STMG



STI2D



STL / STMG /
ST2S



STI2D /
STMG



STHR



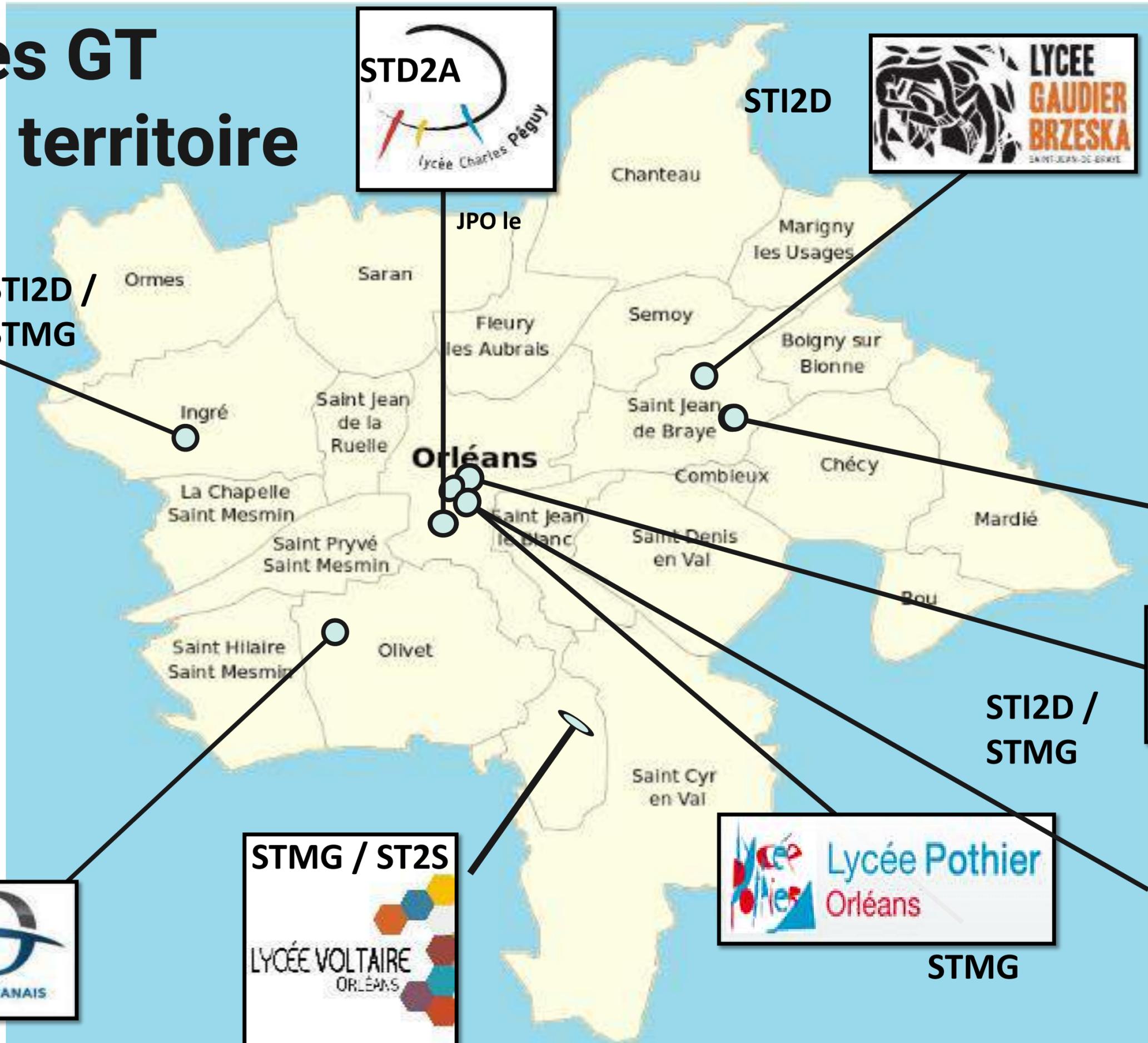
STMG / ST2S



STMG



STMG



Toutes les séries* Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS	3 h	-
PHILOSOPHIE	-	2 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	1 h 30	1 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
MATHÉMATIQUES	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an

* Sauf TDM et STAV

Enseignements optionnels

> Au choix en fonction de la série

Enseignements de spécialité

	3 spécialités Première	2 spécialités Terminale
STMG Sciences et technologies du management et de la gestion	- sciences de gestion et numérique - management - droit et économie	- management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : gestion et finance ; mercatique ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information et de gestion - droit et économie
ST2S Sciences et technologies de la santé et du social	- physique chimie pour la santé - biologie et physiopathologie humaines - sciences et techniques sanitaires et sociales	- chimie, biologie et physiopathologie humaines - sciences et techniques sanitaires et sociales
STHR Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration	- enseignement scientifique alimentation-environnement - sciences et technologies culinaires et des services - économie, gestion hôtelière	- sciences et technologies culinaires et des services, enseignement scientifique, alimentation, environnement - économie, gestion hôtelière
STI2D Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable	- innovation technologique - ingénierie et développement durable - physique chimie et mathématiques	- ingénierie, innovation et développement durable avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique - physique chimie et mathématiques
TMD Techniques de la musique et de la danse	- option instrument - option danse	- option instrument - option danse (Renovation en cours)
STL Sciences et technologies de laboratoire	- physique chimie et mathématiques - biochimie biologie - biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	- physique chimie et mathématiques - biochimie biologie biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire
STD2A Sciences et technologies du design et des arts appliqués	- physique chimie - outils et langages numériques - design et métiers d'art	- analyse et méthodes en design - conception et création en design et métiers d'art
STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant		(Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques)

1

Des enseignements communs

OBLIGATOIRE

2

Enseignements de spécialité attachés à la série

OBLIGATOIRE
3 SPÉCIALITÉS EN 1^{ère}
2 SPÉCIALITÉS AU CHOIX EN Terminale

3

Des enseignements optionnels

NON OBLIGATOIRE

Les options proposées à la rentrée 2023



Arts

Cinéma
Audiovisuel



LVC

Portugais

Arts

Danse, musique,
théâtre

+ **DGEMC en terminale**



LLCA

Latin
Grec

LVC

Russe

Arts

Arts plastiques
Cinéma
Audiovisuel

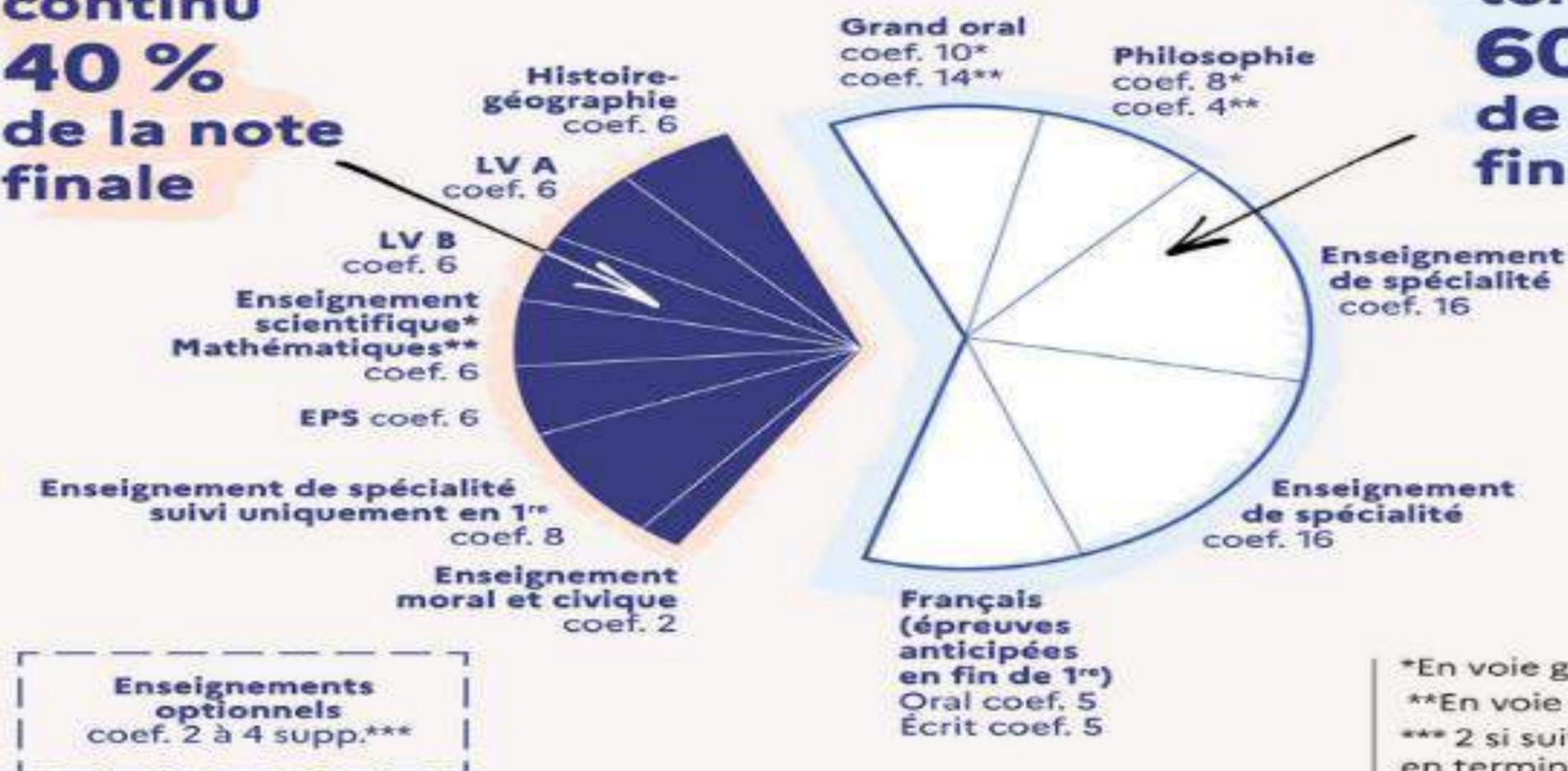
Les épreuves du baccalauréat

Répartition de la note finale



**Contrôle
continu
40 %
de la note
finale**

**Contrôle
terminal
60 %
de la note
finale**



MENJS - Septembre 2021



*En voie générale
**En voie technologique
*** 2 si suivi uniquement en terminale, 4 si suivi en 1^{re} et terminale

Le lycée général et technologique: des perspectives d'avenir

UNE INSERTION PROFESSIONNELLE DIFFÉRÉE



BAC +2/3

TECHNOLOGIQUE

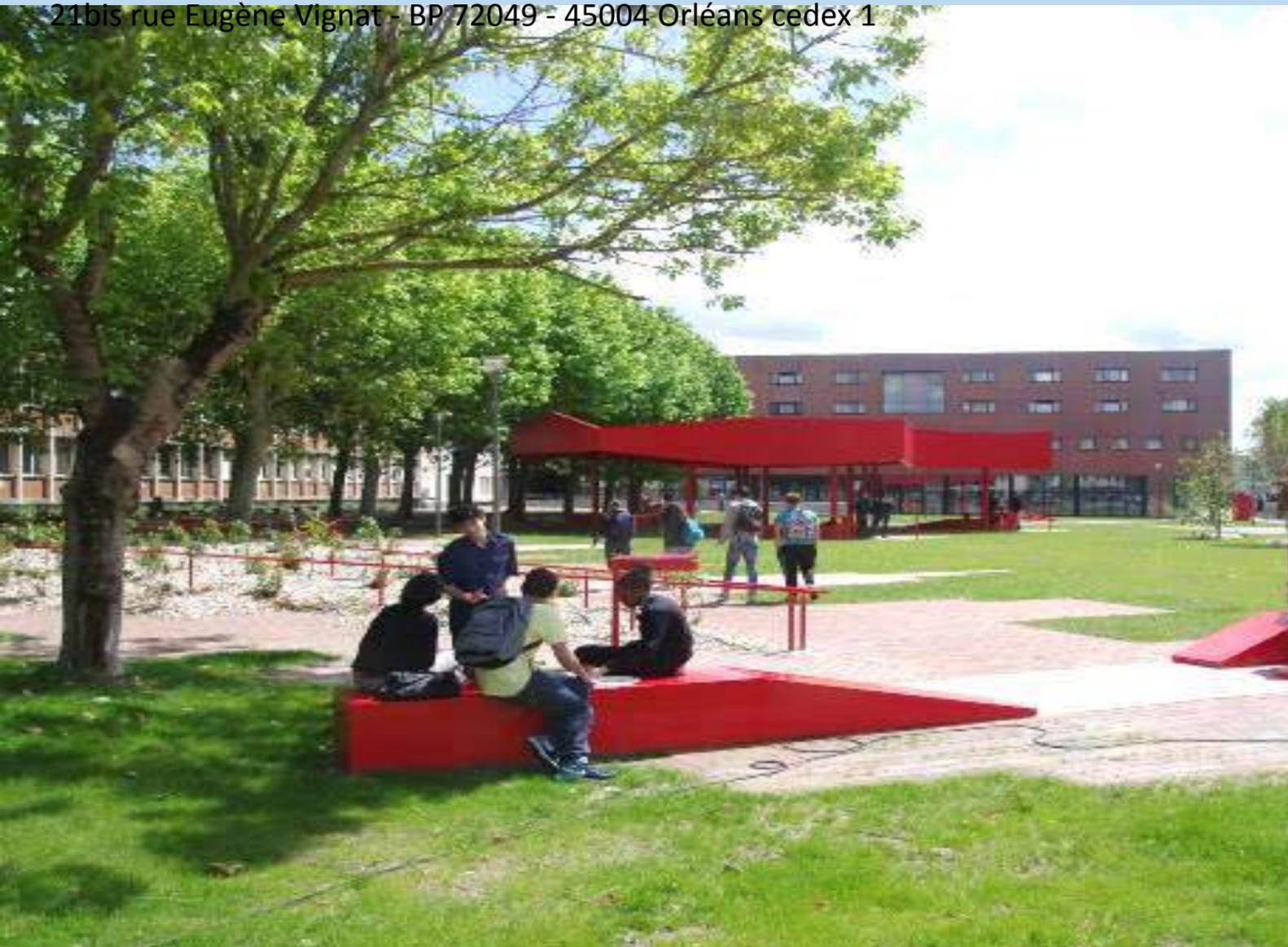
GENERAL

STS IUT CPGE
Université et écoles

BAC +3/8

Le lycée Benjamin Franklin

21bis rue Eugène Vignat - BP 72049 - 45004 Orléans cedex 1



37000 m² sur 4,7 hectares

2000 élèves

300 personnels

165 places d'internat

40 divisions pré-bac

1 Section d'Enseignement Professionnel (SEP)

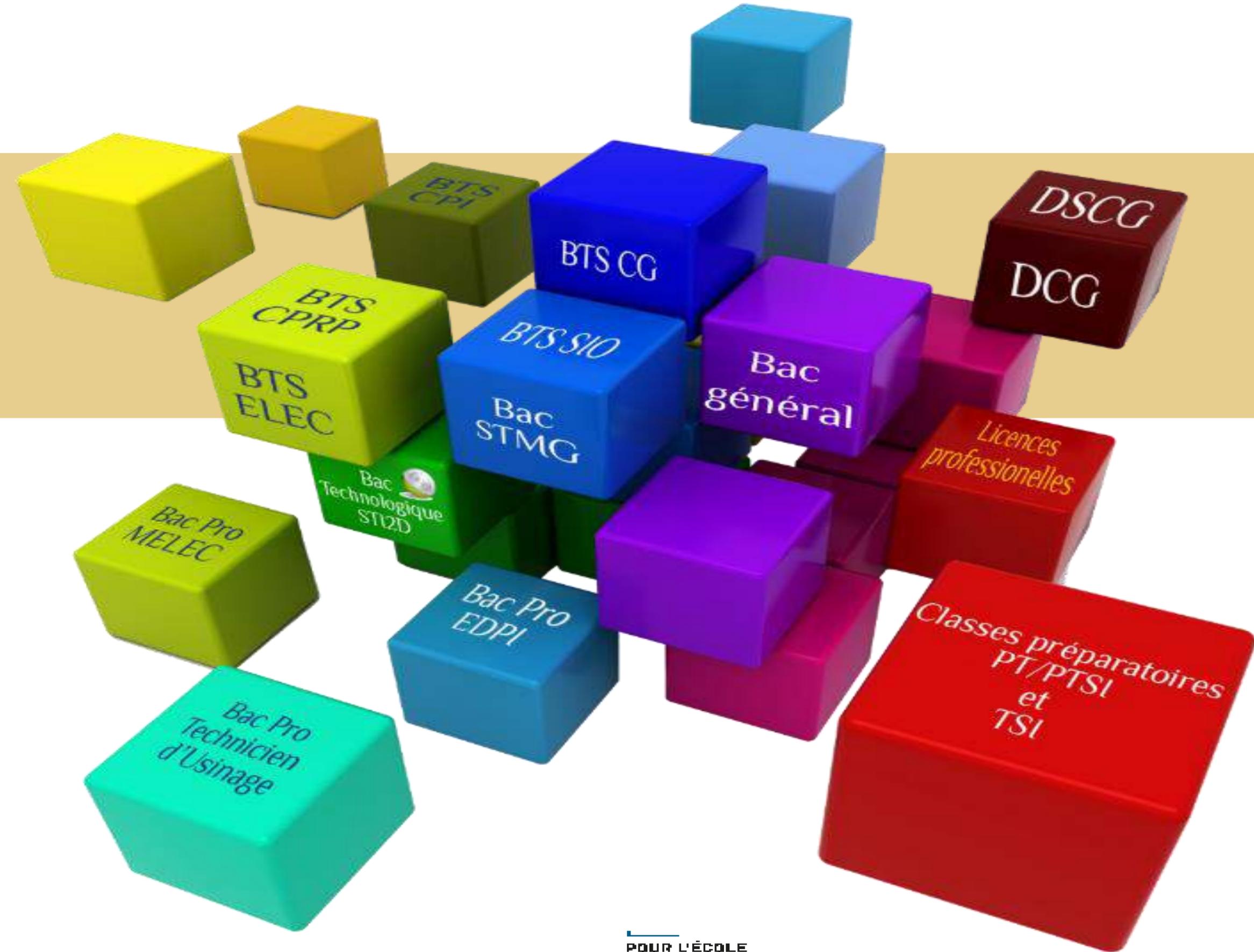


Une offre de formation riche et polyvalente

Pré-Bac

- 12 classes de **seconde**
- 14 classes de **cycle terminal**
- 14 classes **Technologiques** (STI2D et STMG)
- 3 Bac **Professionnels**
(MP3D-TRPM-MELEC)
- 5 **BTS**
- 2 **CPGE**
- 2 **Licences** professionnelles
- 2 Diplômes
d'expertise comptable

Post-Bac



JOURNÉES



LYCÉE
BENJAMIN
FRANKLIN
ORLÉANS

PORTES OUVERTES

Post-bac
9h - 12h

04
FÉVRIER

C'est pour découvrir

Les BTS
industriels
Les
Licences
Pro

Pré-bac
9h - 12h

04
MARS

C'est pour découvrir

La voie
Générale
La voie
Technologique
La voie
Professionnell
e

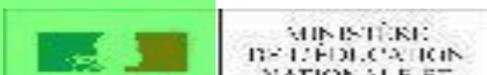
2023



Tram :
ligne B
arrêt Eugène Vignat



Stationnements possibles :
Parking Munster
Parc relais des Droits de l'Homme



Quelques chiffres

- 2000 élèves-étudiants
- 180 professeurs
- 3 professeurs documentalistes
- 4 CPE
- 2 Psy EN
- 110 Agents



- **62 divisions**
 - 13 classes de 2de
 - 13 classes de 1iere
 - 12 classes de Terminale
 - 24 classes CPGE
 - 1 internat rénové
 - 1 bâtiment de cours rénové
- **22 assistants d'éducation**
- **2 infirmières scolaires**
- **1 assistante sociale**





JOURNÉE PORTES OUVERTES

SAMEDI 4 mars 2023

9h – 12h et 14h – 16h

LYCÉE POLYVALENT
JEAN ZAY
Orléans



▶ **1550 élèves**

▶ **La voie générale :**

13 classes de Seconde GT, et 20 classes cycle terminale

▶ **1 classe UPE2A**

(dispositif spécifique pour Elèves Allophones)

▶ **La voie techno (STMG)**

▶ **2 BAC PRO (AGORA =gestion administration et MRC = commerce)**

avec coloration E-Commerce et transition numérique

▶ **2 BTS (SAM et CI)**

▶ **1 classe Mention Complémentaire (BAC+1) :**

Service Numérique aux organisations

▶ **Internat au lycée
J. Monod**

▶ **130 enseignants, 2 professeurs
documentalistes, 3 Conseillers
Principaux d'Education et 9
Assistants d'Education, 50
personnels administratifs et
techniques et santé (infirmière, psy-
En)**



PORTES OUVERTES 2023

**Samedi 4 Mars 2023
de 9h à 13h**

PRENONS le temps de
NOUS RENCONTRER

2 rue Ferdinand Buisson 45044 Orléans

02 38 78 12 12

ce.0450050k@ac-orleans-tours.fr

**Section internationale
britannique:**

Présentation de la
formation 9h15 & 11h15

Amphi Jacobson
Performance musicale

10h15 salle A07